

La Ville de Chamonix Mont-Blanc recrute, pour sa Direction des Infrastructures et des Services Techniques, au sein du Pôle Voirie et Réseaux Divers

**UN AGENT D'EXPLOITATION DE LA VOIE PUBLIQUE (H/F)**  
Cadre d'emploi des Adjoints Techniques (catégorie C)  
**Permis B et C obligatoires, CACES souhaité**

Sous l'autorité du responsable du Service Voirie et des chefs d'équipes des services Voirie et PPU, l'agent participera aux différentes activités du service et plus particulièrement :

**Missions principales**

- Divers travaux d'entretien des voies communales ( réparation de voirie, entretien des chemins,...)
- Montage des infrastructures nécessaires aux manifestations et manutention des matériels
- Travaux de signalisation verticale et horizontale
- Travaux d'entretien du mobilier
- Travaux de maçonnerie
- Déneigement mécanique (conduite de véhicule équipés de lame de déneigement et/ou saleuse)
- Déneigement manuel sur voirie et trottoirs, ponts et passerelles, poteaux d'incendie, points de collecte des déchets, ...

**Profil**

- Être titulaire du permis B et C
- Le certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES) pour les matériels qui l'exigent peut être demandé
- Port de vêtements de sécurité obligatoire
- Connaissance des règles de sécurité nécessaires au travail sous circulation
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits
- Avoir le sens du service public
- Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités
- Faire preuve d'autonomie, de rigueur
- Avoir le sens des relations humaines et du travail en équipe

**Spécificités du poste - sujétions**

- Horaires : du lundi au jeudi de 7h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30 et le vendredi de 7h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00 soit 37h de travail hebdomadaire donnant droit à une journée de R.T.T. par mois
- Astreintes de nuit et de week-end en période hivernale
- Les horaires pourront être aménagés selon les nécessités du service
- Certains travaux seront à effectuer en dehors des heures normales de travail. Les heures supplémentaires seront soit rémunérées, soit récupérées

**Contact : Jean-Marie PORTHAULT**, Responsable du service Voirie, 04.50.53.75.25

**Date limite de dépôt des candidatures** : 26/03/2018

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire de Chamonix Mont-Blanc, par courrier à la Mairie de Chamonix Mont-Blanc, Direction des Ressources Humaines, hôtel de ville, BP 89, 74402 Chamonix Mont-Blanc ou par mail à [grh.accueil@chamonix.fr](mailto:grh.accueil@chamonix.fr)

**Poste à pourvoir à compter du 01/05/2018**